Accompagnement VAE

Prestation et Conseil en Entreprise, Ressources Humaines - RSE

11/11/2026

Public et prérequis

Toute personne inscrite dans un processus de validation des acquis et qui s'est assurée en amont de la recevabilité de sa demande auprès de l'organisme certificateur (DAVA, Universités…)
Toute personne qui souhaite réaliser une VAE, hors certification inscrite sur la plateforme FRANCE VAE

Expérience en rapport avec la certification visée (que l'activité ait été exercée de façon continue ou non, dans le cadre professionnel ou extra professionnel / bénévolat)

Les objectifs

Identifier et analyser ses compétences dans une démarche VAE
Construire un portefeuille de compétences structuré
Traduire son expérience en éléments de validation
Se préparer à la soutenance devant le jury

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

L'organisation du déroulé de l'accompagnement VAE sur 18 heures comprendra :
L'analyse des besoins et accompagnement adapté selon niveau
La construction du portefeuille de compétences (rédaction du mémoire/dossier professionel/livret... et aide à la construction de PowerPoint/dossier) : 12 heures sur six rendez-vous
La préparation à la soutenance : 4 heures sur 2 rendez-vous
La relecture du mémoire : 2 heures

Une méthodologie sur mesure et des outils diversifiés

La durée peut-ête portée à 24h en fonction du besoin et des échanges en amont avec le candidat

Cette prestation peut être réalisée en tout ou partie en distanciel. Planning à la carte défini d'un commun accord

L'accompagnement VAE est réalisé par des consultants validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences. Un formateur expert métier pourra également intervenir lors de l'accompagnement VAE.

PROMEO est certifié QUALIOPI concernant les accompagnements VAE et référencé sur la plateforme moncompteformation.gouv (France Compétences)

Cette prestation d'accompagnement VAE va évoluer progressivement (décret du 23/12/2023) :
Les nouvelles dispositions relatives aux parcours de VAE s'appliquent aux parcours débutant à compter du 1er janvier 2024. Toutefois, celles relatives à l'utilisation du portail France VAE seront applicables progressivement jusqu'au 31 décembre 2024 à minima, selon un calendrier qui sera défini par arrêté en fonction de l'intégration progressive des certifications professionnelles sur ce portail.

RÉFÉRENCE
PRCE0007

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens, Friville

DURÉE DE LA FORMATION
18 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Dans l’attente, les parcours relatifs à une certification non encore intégrée restent régis par les dispositions antérieures : PROMEO n'a pas encore intégré le portail France VAE et continue à déployer les accompagnements VAE comme décrits sur ce présent programme.

Validation et certification

Attestation "Accompagnement VAE"

Outils pédagogiques

Portefeuille de compétences
Documents types spécifiques au référentiel dédié à étudier et/ou à construire et/ou à présenter à l'oral

Contenu de la formation

Identifier et analyser ses compétences dans une démarche VAE

Identifier ses compétences à partir de ses expériences professionnelles et extraprofessionnelles.
Analyser l'adéquation entre ses compétences et le référentiel du diplôme ou de la certification visé(e).
Reconnaître et formaliser ses acquis en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Construire un portefeuille de compétences structuré

Expliciter et valoriser ses expériences et son parcours de formation.
Analyser les formations suivies afin de faire émerger les connaissances et compétences acquises.
Formaliser un portefeuille de compétences cohérent et exploitable dans le cadre d'une démarche VAE

Traduire son expérience en éléments de validation

Transformer son expérience en compétences formalisées et argumentées.
Faciliter la rédaction du dossier de demande de validation (livret, mémoire, dossier professionnel).
Structurer son discours pour verbaliser son parcours de manière claire et cohérente

Se préparer à la soutenance devant le jury

Relire et améliorer le fond et la forme du dossier VAE en vue de la soutenance.
S'entraîner à la présentation orale à travers des simulations de soutenance.
Argumenter et valoriser son expérience face à un jury, en adoptant une posture professionnelle et assurée

Modalité d’évaluation

Le consultant assurera le suivi du candidat dans la construction et la présentation de son dossier de VAE.
Une évaluation à chaud est réalisée avec le candidat.
Le candidat présentera à l'issue de son accompagnement VAE, son dossier auprès de l'organisme certificateur.